

X

*Charles Pinguet de Saint-Jean*

Né à Québec le 8 février 1673.

Charles Pinguet de Saint-Jean fut marin.

Le 2 août 1694, à la veille de partir pour la baie du Nord et “ si besoin pour ailleurs où ses entreprises et desseins l'appelleront ”, il se rendait chez le notaire Chambalon en compagnie de son frère Nicolas Pinguet de Targis et là “ pour se donner des marques évidentes et particulières de l'amitié fraternelle qu'ils avaient toujours eue l'un pour l'autre et qu'ils espéraient continuer ”, ils se faisaient donation réciproque de leurs biens en cas de mort. Les deux frères Pinguet étaient alors célibataires.

La donation reçue par le notaire Chambalon portait :

“ A la charge que le survivant d'eux promet et s'oblige incontinent après qu'il aura appris la mort du premier mourant de fournir et prendre sur les biens à lui ainsi donnés jusques à la somme de trois cents livres qu'il emploira tant aux frais de l'enterrement qu'à faire dire des basses messes pour le repos de l'âme du premier mourant, etc. etc. ”

Charles Pinguet de Saint-Jean vivait encore en 1715. Il est mentionné dans un jugement du Conseil Supérieur du 21 mars 1715. Nous le perdons de vue à partir de cette date.

XI

*Joseph-Denis Pinguet*

Né à Québec le 23 janvier 1675.

Une ordonnance du 21 novembre 1708 mentionne les trois frères Jacques Pinguet de Vaucour, Nicolas Pinguet de Targis et Joseph Pinguet de Saint-Jean. Il s'agit ici, croyons-nous, de Joseph-Denis Pinguet.

Pinguet décéda à l'Hôtel-Dieu de Québec le 8 janvier 1720, et fut inhumé sous le seul prénom Joseph.